

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ABIDJANAISE » en abrégé « GSA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN AKOUBE ZUEDJI
BELLE VILLE DANS LA COMMUNE D'ANYAMA, Lot 1081,
Ilot 114

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés le 15/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ABIDJANAISE

» en abrégé « GSA »

Objet : - ENSEIGNEMENT GENERAL,

- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN AKOUBE ZUEDJI
BELLE VILLE DANS LA COMMUNE D'ANYAMA, Lot 1081,

Ilot 114

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE MARIAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02456 du 19/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12624/GTCA/RC/2026 du 19/02/2026

